06 déc 2019 -15:05

Appartient à Conseil des ministres du 6 décembre 2019

Adhésion formelle de la Belgique à INSTEX

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Philippe Goffin, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'adhésion formelle de la Belgique à l'*Instrument in Support of Trade Exchanges* (INSTEX).

INSTEX vise à faciliter le commerce bilatéral entre les pays européens et l'Iran. Le Conseil des ministres du 28 juin 2019 a confirmé ses intentions politiques d'adhérer à cette structure sociétale. Dans sa résolution du 19 septembre 2019, la Chambre a ensuite soutenu l'adhésion de la Belgique. Les négociations concernant un accord d'actionnariat sont à présent achevées. Le Conseil des ministres donne dès lors son feu vert concernant l'adhésion formelle de la Belgique à INSTEX et les implications budgétaires qui en découlent.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Philippe Goffin, ministre des Affaires étrangères et de la Défense
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 82 11

© 2019 - news.belgium.be